

## NOTE DE SERVICE

<b>DESTINATAIRES :</b>	Directions de l'éducation Directions de service à l'élève Directions d'école
<b>EXPÉDITEUR :</b>	Jean-François Boulanger, directeur de l'éducation
<b>DATE :</b>	Le 19 janvier 2022
<b>OBJET :</b>	Rappel du processus d'admission à l'École d'application 2022-2023

---

Une note de service pour entamer le processus d'admission à l'École d'application du CCJL a été envoyée le **7 octobre dernier**. Une autre, qui remerciait les conseils scolaires ayant soumis leurs demandes d'admission avant la date du 15 novembre, a été envoyée le **24 novembre dernier**.

À ce jour, les conseils scolaires peuvent toujours continuer de nous soumettre d'autres candidates ou candidats par le biais de l'[avis d'intention](#). Toutefois, les conseils scolaires devront toujours, par la suite, présenter leur(s) dossier(s) de demande d'admission, avant ou **le 1er mars 2022**.

Nous rappelons que le processus d'admission des élèves à l'École d'application pour l'année scolaire 2022-2023 ainsi que les évaluations éducationnelles se font toujours en ligne.

Veuillez également prendre note que cette année le Comité provincial de sélection acceptera les évaluations psycho-éducationnelles **datant des deux dernières années**.

### **Changements apportés aux consultations et aux évaluations avec les services consultatifs**

- Les rencontres de partage d'informations avec le personnel enseignant, les parents ou tutrices et tuteurs se feront par visioconférence ou audioconférence.
- L'évaluation des élèves se fera en mode **virtuel** en s'assurant de l'intégrité des outils d'évaluation.
- Chaque conseil scolaire doit s'assurer que l'élève reçoive l'appui d'une enseignante-ressource ou d'un enseignant-ressource, ou d'une éducatrice ou d'un éducateur afin de lui permettre de compléter les tâches. Cette personne devra être présente pour faciliter les échanges.
- Le CCJL coordonnera l'évaluation des élèves des conseils scolaires francophones, par l'entremise de notre consultante ou notre consultant en services d'appoint.
- L'élève doit être disponible pendant une journée complète.

- Les dossiers d'admission devront être envoyés à l'adresse suivante: [admissions@ccjl.ca](mailto:admissions@ccjl.ca).
- Les conseils scolaires ont le choix de nous faire parvenir le dossier de demande en [format Google](#) ou en format [MS-Word](#).

Veillez noter que les rencontres des élèves, leur famille et membres du conseil scolaire avec le Comité provincial d'admission seront faites par visioconférence ce printemps.

### **Admission d'un élève pour une deuxième année**

La décision d'accorder une place à une ou un élève pour le programme offert à l'École d'application en 2022-2023 sera communiquée aux parents ou aux tuteurs ou tuteurs ainsi qu'à l'école d'origine au plus tard au début du mois de **juin 2022**.

Comme par le passé, l'admission de l'élève dépend de l'écart entre son potentiel et son rendement actuel, de ses besoins éducatifs, de son profil d'apprenante ou apprenant en lien avec notre offre de service, ainsi que des places disponibles.

Si vous avez des questions concernant le processus d'admission pour l'année scolaire 2022-2023, veuillez communiquer avec la direction de l'École d'application:

M. Marc Côté  
Directeur de l'École d'application du CCJL  
[marc.cote@ccjl.ca](mailto:marc.cote@ccjl.ca)  
613-761-9300, poste 28141

Veillez recevoir l'expression de mes sincères sentiments !



Jean-François Boulanger  
Directeur de l'éducation  
Consortium Centre Jules-Léger